

[Montreal](#)  
[April 22, 2002](#)

• [City of Montreal](#)  
[April 17, 1997](#)

**April 17, 1997**

Extrait authentique du proces-verbal de l'assemblée du Conseil municipal

Ville de Montréal

Assemblée du 14 avril 1997

Séance(s) tenue(s) le(s) 17 avril 1997

Numéro de la résolution CO97 00738

Article 14.23 Le président de l'assemblée appelle cet article de l'ordre du jour. Le conseil est saisi du rapport suivant du comité exécutif et des autres documents y relatifs:

Attendu que 1997 marqu le 82<sup>o</sup> anniversaire du génocide arménien du 24 avril 1915;

Attendu que Montréal est l'une des villes où résident encore des survivants du génocide arménien;

Attendu que l'Administration municipale s'est engagée par la "Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale" à prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre la discrimination basée notamment sur la race, la couleur, la religion et l'origine ethnique ou nationale ainsi qu'à promouvoir des relations interraciales et interculturelles harmonieuses dans le respect et la compréhension;

Le comité exécutif recommande que le conseil municipal de Montréal saisisse l'occasion du 82<sup>o</sup> anniversaire du génocide arménien perpétré par le gouvernement turc, le 24 avril 1915, pour condamner l'inhumanité de l'être humain envers son prochain, contrairement aux principes fondamentaux des droits humains collectifs et individuels, et que ce conseil invite les Montréalais et les Montréalaises à commémorer le 24 avril de chaque année comme jour anniversaire de ce génocide, en solidarité avec la communauté arménienne de Montréal.

91 0043160

Montréal, le 9 avril 1997

HD/RL/nc

Il est

Proposé par la conseillère Eloyan

Appuyé par le maire Bourque,  
La conseillère Belleli et le conseiller Chadirdjian

D'adopter ce rapport.

Un débat s'engage.

Le président de l'assemblée déclare cette motion adoptée.

Le greffier.

---

---

**April 22, 2002**

## **SOMMAIRE DÉCISIONNEL**

Identification Numéro de dossier : 1021625003

Unité administrative Secrétariat général, Bureau des relations interculturelles ]  
responsable

Niveau décisionnel Conseil municipal Au plus tard le 2002-04-22 Projet-

Objet Proclamer le 24 avril, «Journée commémorative du génocide des Arméniens de 1915»

### Contenu

Le 24 avril de chaque année, la communauté arménienne commémore le génocide des Arméniens de 1915 qui demeure l'une des pages les plus sombres de notre histoire contemporaine. Les séquelles de cette période restent à jamais imprégnées dans la mémoire des survivants du génocide et de la communauté arménienne à travers le monde.

N/a

Il s'agit, pour le conseil de la Ville de Montréal, de proclamer dans la nouvelle ville de Montréal, le 24 avril, «Journée commémorative du génocide des Arméniens de 1915».

Le 25 février 2002, le conseil de la Ville de Montréal a proclamé le 21 mars, «Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale». En vertu de cette Proclamation, la nouvelle administration municipale s'est engagée à mener des actions, sur son territoire et au sein des organismes relevant de sa compétence, afin de prévenir et de combattre la discrimination basée notamment sur la race, la couleur, la religion et l'origine ethnique ou nationale ainsi qu'à promouvoir des relations interculturelles harmonieuses dans le respect et la compréhension.

À l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, il est proposé de proclamer le 24 avril, journée de commémoration du génocide arménien. La proclamation de cette journée permettra de rappeler à toutes les Montréalaises et à tous les Montréalais les méfaits de l'intolérance et sera un acte de solidarité avec la communauté montréalaise d'origine arménienne et envers le peuple

arménien sur tous les continents.

N/a

Cet engagement au sein de la nouvelle Ville de Montréal aura un impact favorable tant sur la communauté arménienne de Montréal que sur l'ensemble des citoyennes et des citoyens. En effet, en rappelant l'importance du respect et de la dignité entre tous, et ce, à travers les différences, cet engagement contribuera au rapprochement entre toutes les citoyennes et tous les citoyens, de toutes origines.

Un communiqué de presse sera émis le 24 avril 2002.

Proclamation du conseil de la Ville de Montréal, au plus tard lors de la tenue de l'assemblée du 22 avril 2002.

Début: 2002-04-01

Fin: 2002-04-22

La proclamation par le conseil de la Ville est conforme à la Charte de la Ville de Montréal.

Validation

Intervenant Sens de l'intervention

Autre intervenant Sens de l'intervention

Responsable du dossier Endossé par: Yves ALAVO Marie-Claire DUMAS

Conseiller Chef de division

Tél. : 872-3988 Tél.: 872-6132

Télécop. : 872-1527 Télécop. : 872-1527

Date d'endossement : 2002-04-04

Numéro de dossier :1021625003

Gestion

Information complémentaire Arrondissement Ne s'applique pas DistrictNe s'applique pas

En vertu de Charte de la Ville de Montréal Cote (R ou D) R

No article N/a

Catégorie Administration et finances Sous-catégorie Accord de principe / mandat régulier

Information sur les contrats - Article 474.1 de la Loi sur les cités et villes Champ obligatoire dans la catégorie "Contrat". Si ne s'applique pas, inscrire "Aucun" dans Cocontractant(s).

Cocontractant(s) Aucun Montant(s)

Calendrier d'inscription

Niveau décisionnel Inscription au plus tard le Date de tombée Ficelé le  
Conseil d'arrondissement  
Comité exécutif 2002-04-17 2002-04-04  
Conseil municipal 2002-04-22 2002-04-09 2002-04-04

Sécurité - Autorisations d'accès

Auteurs:

Yves ALAVO  
Line ALLARD-HAMELIN  
Diane LEHOUX  
Luu Lan LE Lecteurs:

Par défaut

Autres

Marie-Claire DUMAS Mario GERBEAU  
[Acces\_ODJ]  
[Lect\_AprDec\_Rec] Jacqueline LEDUC

Sélection des intervenants et transmission d'une demande d'intervention

Intervenants Services

Cheminement du dossier

Intervention(s)  
Transmise le Intervenent

Demande transmise le Par Signé le

Endosseur 2002-04-04 11:46:57 Yves ALAVO 2002-04-04 14:31:12 Recommandation 2002-04-04 10:35:16 Yves ALAVO 2002-04-04 14:31:53

Par Date Ficelage Yves ALAVO 2002-04-04 14:53:31 Inscrit par Date Date de l'assemblée Ordre du jour du CA  
Ordre du jour du CE  
Ordre du jour du CM

Liste des modifications Date Rev. Par

Création : 2002-04-04 09:42 Yves ALAVO Modifications: 2002-04-04 14:54 10. Yves ALAVO 2002-04-04 14:53 9. Yves ALAVO 2002-04-04 14:31 8. Marie-Claire DUMAS

2002-04-04 14:317.Marie-Claire DUMAS  
2002-04-04 11:476.Yves ALAVO

*\* Seules les cinq dernières modifications sont affichées.*